

GO

Un regard nouveau sur un monde en évolution

mardi 17 mai 2005

- ▶ **Accueil**
 - ▶ **A LA UNE**
 - ▶ **International**
 - ▶ **Europe**
 - ▶ **Chine / Asie**
 - ▶ **Canada-Québec**
 - ▶ **Humanitaire**
 - ▶ **Opinion**
 - ▶ **Société**
 - ▶ **Economie**
 - ▶ **Ecologie / Environnement**
 - ▶ **Science**
 - ▶ **Santé et bien-être**
 - ▶ **Art de Vivre**
 - ▶ **Arts et Cultures**
 - ▶ **Sports**
- HISTOIRES à SUIVRE**
- 9**
- ▶ **Commentaires sur le Parti communiste**
 - ▶ **Politique**

[Accueil](#) > [Opinion](#) >[Imprimer l'article](#) | [Envoyer l'article](#) | [Donnez votre avis sur l'article](#)

Le projet ETIB, point de départ d'un débat européen sur l'éthique de la biométrie

Cordis Nouvelles
dbs.cordis.lu

samedi 14 mai 2005

Les techniques biométriques sont de plus en plus fréquemment présentées comme un moyen de lutte contre la fraude et le vol. Des débats sont en cours dans plusieurs pays sur la nécessité de cette technologie. Une vaste étude de ses implications, à laquelle participeraient toutes les parties prenantes potentielles, n'a cependant pas encore été entreprise.

Le projet ETIB vise à combler cette lacune. Financé au titre de la section Science et Société du Sixième programme-cadre (6e PC), le projet ETIB (Ethique des Technologies d'Identification Biométrique - biometric identification technology ethics -) réunit neuf partenaires d'origines diverses. Leur objectif est d'aider l'industrie et les universités à faire face aux questions éthiques soulevées par la biométrie, et de lancer un débat public sur ses implications.

La biométrie utilise des informations physiques ou comportementales pour identifier une personne.



L'objectif du projet ETIB est d'aider l'industrie et les universités à faire face aux questions éthiques soulevées par la biométrie
 Photo de Cordis Nouvelles

▶ **Zhao Ziyang**
▶ **Droits de l'homme**
▶ **Tsunamis**
▶ **Histoires du Monde**
▶ **Insolite**
▶ **Astronomie**
▶ **Démissions du parti communiste chinois**

RSS

Powered by
[RSSgen8](#) at
[xmlhub.com](#)

Les données exploitées peuvent aller des empreintes digitales à l'iris en passant par l'ADN. L'application la plus probable de cette technologie impliquera la comparaison d'informations obtenues sur une personne présente à un endroit donné avec les informations stockées dans une base de données afin de procéder à une vérification d'identité. Les partisans de la biométrie affirment que cette technique pourrait ainsi contribuer de façon significative à la sécurité à une époque où le terrorisme international est une menace réelle pour tous les pays. Dans ce contexte, les aéroports et les postes de contrôle frontaliers sont perçus comme les premiers utilisateurs potentiels.

Sur un plan plus individuel, la biométrie pourrait être utilisée pour prévenir les vols, en vérifiant, par exemple, l'identité de la personne avant d'autoriser des retraits d'argent ou d'autoriser l'accès à des bâtiments ou des véhicules.

Mais la collecte et le stockage de ces données personnelles soulèvent d'importantes questions d'éthique, comme l'a expliqué à CORDIS Nouvelles le professeur Emilio Mordini, coordinateur du projet. Les inquiétudes sont de natures diverses: les personnes éprouvant des difficultés à prouver leur identité, tels que les immigrants, peuvent être injustement prises pour cibles par ce système, les personnes handicapées incapables de se soumettre à des tests biométriques pourraient être stigmatisées, et les dossiers médicaux personnels seraient accessibles. Sur le plan pratique, les lois sur le respect de la vie privée varient d'un pays à l'autre, ce qui affectera le partage des données et l'interconnexion des banques de données.

"Nous devons protéger les groupes les plus faibles, qui apparaissent comme les cibles premières de la technologie biométrique. Leurs identités sont moins bien définies et moins faciles à prouver et ils peuvent ne pas avoir de papiers. Cela ne doit pas signifier que leur vie privée est moins protégée", a déclaré le professeur Mordini.

Il est également impératif de trouver une solution pour la minorité qui ne peut se soumettre à des tests biométriques. Si une personne est aveugle ou de petite taille, ou a perdu une main, cela ne doit pas être une raison de lui refuser l'accès à un bâtiment, un véhicule ou des données. "Cette technologie sera bientôt utilisée; il nous faut agir sans attendre", estime le professeur Mordini.

Pour le professeur Mordini, l'accès à l'information médicale via les données biométriques est l'aspect le plus controversé de cette technologie. "A l'heure actuelle, il n'y a pas de risque réel, mais ce risque pourrait se concrétiser sur le court terme", a-t-il déclaré. Les données pourraient fournir des informations sur l'état de santé d'une personne. L'on pourrait ainsi savoir si elle est atteinte d'une maladie, a consommé de la drogue, ou est enceinte, par exemple. Pour ce qui est de l'ADN, les

scientifiques insistent sur le fait qu'ils se limiteraient à analyser les codages connus et non l'information génétique. Bien que le professeur Mordini soit convaincu que les scientifiques ne cherchent pas à recueillir des informations médicales, restent toutefois la question de l'utilisation ultérieure de ces données et, partant, celle de la confiance.

Actif depuis octobre 2004, le consortium ETIB a déjà tenu deux réunions d'experts sur différentes considérations éthiques touchant à la biométrie. Trois autres réunions suivront, et une consultation publique sera lancée en juin 2006.

Les réunions ont déjà démontré que les diverses parties prenantes ne partagent pas toutes les mêmes préoccupations. Les participants à l'une de ces réunions n'ont pu s'accorder sur le risque que représente la biométrie pour le respect de la vie privée. "Selon les ingénieurs, d'autres technologies s'avèrent plus intrusives. Nous, les spécialistes de l'éthique, avons certains doutes à ce sujet", a expliqué le professeur Mordini.

D'un autre côté, lors d'une réunion sur l'utilisation de l'ADN et de la génétique comme identifiants, les participants ont admis qu'une application plus générale de ces techniques, déjà utilisées en médecine légale, soulèvera de nouveaux problèmes, dont l'un des moindres ne serait pas l'inquiétude ainsi suscitée chez ceux qui redoutent une société de surveillance comparable à celle décrite dans le film *Minority Report*.

"En réalité, tout cela n'est pas pour demain; mais dans 15 ans, l'ADN pourrait devenir un identifiant biométrique", estime le professeur.

Les représentants d'organisations d'immigrés participeront à de prochaines réunions, lesquelles aborderont les problèmes industriels et les technologies futures.

Outre les problèmes de confiance et d'utilisation abusive des données, le professeur Mordini a également mis en avant un certain nombre de conséquences moins prévisibles dont il faut également tenir compte. Ainsi, la fiabilité des données biométriques pourrait dépendre de la source même de ces données. Et de donner l'exemple d'une carte d'identité biométrique émise par un système policier. L'exactitude des données biométriques n'empêchera pas le titulaire de la carte d'être un individu dangereux.

L'introduction de la technologie biométrique pour prévenir les vols de voitures en Malaisie a également eu un effet inattendu. L'accès à une voiture n'étant possible que si le propriétaire posait son doigt sur la voiture pour l'ouvrir et la faire démarrer, les voleurs ont coupé le doigt du

propriétaire du véhicule qu'ils voulaient voler. "C'est une technologie qui peut être mal perçue. Nous devons tenir compte des différentes sensibilités et inquiétudes", estime le professeur Mordini.

Pour le coordinateur du projet, le secteur public a un rôle important à jouer dans le débat sur la biométrie, notamment pour restaurer la confiance. Cette tâche n'est toutefois pas aisée: "Bien que le secteur public inspire plus confiance que le secteur privé, les gens deviennent méfiants lorsqu'il s'agit d'aborder des questions sécuritaires". Malgré cela, le professeur Mordini s'attend à ce que le secteur public ouvre la voie vers l'utilisation des technologies biométriques, et à ce que le secteur commercial suive.

Interrogé au sujet des conclusions d'un récent rapport du Centre commun de Recherche de la Commission européenne, selon lesquelles l'introduction de la biométrie est à la fois "inévitabile et nécessaire", le professeur Mordini a déclaré que si la biométrie est désormais inévitable, la nécessité de son introduction est plus discutable. "La biométrie est nécessaire, sinon d'un point de vue sécuritaire, du moins d'un point de vue industriel," a-t-il déclaré à CORDIS Nouvelles.

Le projet ETIB est le point de départ du débat sur la biométrie. Au terme du projet, le professeur Mordini et son équipe espèrent avoir "construit le cur d'un futur et vaste réseau, dressé un inventaire des questions actuelles et élargi le champ des questionnements futurs."

[Anglais](#) | [Chinois](#) | [Allemand](#) | [Espagnol](#) | [Qui sommes-nous?](#) | [Nous contacter](#) | [Contacter l'Éditeur](#) | [Contacter le Webmaster](#)
Copyright 2005-2006 La Grande Époque/Epoch Times